L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau, 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 29 SEPTEMBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) (délivrée sur voie du garage de chemins de fer.)
E. COURRIBET,
Enceignure Magnolia et Joséphine.
29sept—1m

UN jardinier horticulteur, célibataire, connaissant la culture des fleurs et des légumes, demande de l'emploi dans une maison bourgeoise en ville ou aux environs. S'adresser C. S., 72 rue St. Pierre. 29sept—3f

A LOUER—Maison No 116 rue St-Louis, entre Dauphine et Bourgogne; deux étages, avec installations de gaz, chambre à bains, grande cour, porte cochère, etc.
Maison No 141 rue Bourbon, entre Bourbon et Dauphine, deux étages, gaz, etc.
A. & V. DENIS,
29sept—7 No 104 rue du Canal.

UN Français très compétent, désire trouver de l'emploi comme jardinier, dans une maison bourgeoise. Bonnes références données. S'adresser coin St-Louis et Dauphine.
29sept—2f

VOLÉ.—Un mulet a été volé samedi dans la nuit dernier gris-souris, ayant 14 mètres et âgé de 5 ans avec une S sur une machoire. Une récompense de quinze piastres sera donnée à celui qui le ramènera à Arthur Zeringue, Lucling P. O., paroisse St Charles.
27 sept—4f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Philip Lauman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,111—Division E—Attendu que Mme Veuve Mary Eva Lauman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Philip Lauman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
28 sept—28—oct 4 7 Greffier.

Succession de Gottlieb Hubeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,057—Division C—Attendu que Adama Talbourstein a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gottlieb Hubeck, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18sept—18 23 27

Succession de Charles Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,922—Division C—Attendu que Anton Haller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Charles Klein, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
27 sept—27, 30—oct 6. Greffier.

Succession de Alice Maran, épouse de F. Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 18,754—Attendu par le présent donne aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villere, Jr. administrateur public et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 sept—21 25 30

Succession de Dominick R. Messina et Alice Dazet, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 22,058—Division E—Attendu que Samuel R. Messina a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dominick R. Messina et Alice Dazet, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
1sept—18 23 27 Greffier.

Succession de Gustave Patin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division D.
Attendu que Samuel Patin a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Patin, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
1sept—18 23 27 Greffier.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S Benedict vs Keenan & Slawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 octobre 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Dix certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances en dépendant, situés en un quelque sorte situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St Thomas Tchoupitoulas, Terpsichore et Bellechasse, désignés par les numéros deux, trois, quatre, cinq, six, douze, treize, quatorze, quinze et seize sur un plan levé par C. F. Dunbar, voyer, le 31 janvier 1845 et déposé pour référence au l'étude de William Grady, alors notaire public en cette ville, les dits lots numérotés deux, trois, quatre et cinq mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent soixante-quatre pieds onze pouces et deux lignes, et le lot numéro six mesure trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent soixante-quatre pieds onze pouces et deux lignes entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée de vingt pieds de large en usage commun avec les autres lots susdits et les allées.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs dans cette affaire de John Quigley et Michael McQuade et de la succession de Bernard Finnan par plusieurs actes passés pardevant John F. Coffey, Andrew Herod, Jr. et Omer J. Villere, notaires en cette ville, respectivement en date du quatorzième jour de juillet 1875, et le premier jour de mai et le quatorzième et ——— jours de juin 1876.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 sept—13 20 27—oct 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de
Meubles de valeur Meubles de valeur
N'ayant servi que quelque mois et aussi bons que neuf, dans l'affaire de
Finley & Grant vs la compagnie dite Gerard's Rectilinear and Rotary Propeller and Engine Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,994.—En vertu d'un ordre de vente daté du 20 sept, 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux et après désignés, le LUNDI, 3 octobre 1887, à 10 30 heure a. m., de la propriété ci après décrite à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—

Un vaste lot de meubles de bureaux de valeur et confreur, comprenant : bureaux, chaises reconvertes de cuir, chaises en osier, tables, bibliothèque, berceuses, portes chaussez, lavabos, sideboard, miroir tremeau, canapés, porte manteau, pendule, régulateur, un chevalet en ébène, un autre en chêne, aussi, un lit massif à rosaces, quelques lampes, tapis, rouge de Smyrne, orchestre, gattes articles en ferblanc, garnitures de cheminée, tableaux rideaux, poêles hall lières, etc., et d'autres objets trop nombreux à énumérer en détail, le tout tel que l'accuse un lavendaire enregistré en son bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans
21 sept—21 27—oct 1, 5

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement du tempérament public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu dans la ville, et ses **Grands Tirages Semestriels** auront lieu tous les six mois (**Juin et Décembre**).

Nous déclarons, par les présentes, que nous prés dons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande bonnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Commissaires.

ABONNEMENTS.

Billets quotidiens.

Un an $10 00
Six mois 5 00
Trois mois 2 50
Un mois 1 00

Grand Tirage à Numéro Simple,

— A —

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 OCT. 1887.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE.

Un an $3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
Trois mois 75

GROS LOT:

$150,000

AVIS.—Billets $10 seulement,

DEMI-BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
1 Lot de....	10,000..	10,000
4 Lots de...	5,000....	20,000
20 Lots de...	1,000....	20,000
50 Lots de...	500....	25,000
100 Lots de...	300....	30,000
200 Lots de...	200....	40,000
100 Lots de...	100....	10,000
1000 ...	50....	50,000
3,179 Lots s'élevant à.....		$375,000

☞ Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à
In New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui présidera à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI par QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les chèques, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Désiez-vous dans des combinaisons et des plans suspects

L'ABEILLE,

Fondé le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Il est lu par toute la population française de la Louisiane et en conséquence, un puissant moyen de vous faire connaître, un excellent organe à publicité.

Il est reçu non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on parle le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Europe.

Un Bulletin Maritime.

Une Liste des navires en partance de tous les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans.

Une Liste des navires entrés dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Commercial.

Un Bulletin financier.

L'ABEILLE publie aussi

NOUVELLE-ORLÉANS

JOURNAL QUOTIDIEN,

PARAISSANT LE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire contient en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine et beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS:

No. 73 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

Edition quotidienne.

Un an $10 00
Six mois 5 00
Trois mois 2 50
Un mois 1 00

Edition semi-hebdomadaire.

Un an $3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
Trois mois 75

On s'abonne à la semaine aux porteurs et aux marchands de journaux.

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance
HOPE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau : No 138 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à la Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886 :

Sur les risques de mer.....	$444,790 46
Sur les risques de mer.....	83,169 43
Sur les risques de rivière.....	33,061 04
	$635,020 93
A ajouter : Primes non acquises en 1885.....	104,534 14—$739,555 07
A ajouter : Intérêts et profits nets.....	19,883 09
	$659,438 16
A déduire : Pertes sur les risques d'incendie. $241,492 06	
Pertes sur les risques de mer..... 20,195 14	
Pertes sur les risques de rivières.. 8,792 41	
	$280,480 61
Taxes.....	7,304 23
Réassurances.....	21,787 81
Primes remboursées.....	76,599 28
Rétrocession.....	61,402 52
Commissions.....	3,190 78
Bureau (les assureurs, corps de sauvetage, rémunération, loyer, salaires et autres dépenses.....	45,180 76—$514,953 99
	$144,482 17
Dividendes semi-annuel de 5 0/0 payé le 1er juillet 1886.	12,500
Dividendes semi-annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887.....	12,500 00
Montant réservé pour pertes non réglées.....	95,000 00
Montant réservé pour pertes non terminées au 31 décembre 1886..	18,942 75
	100,539 43
	$144,482 17

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques.....	$3,316 67
Prêts sur nantissement.....	89,882 00
Effets pour primes.....	14,779 04
Billets à recevoir sur demande.....	27,958 43
Bons d'Etat.....	56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions.....	16,491 84
Biens fonciers.....	4,698 99
Dépôts des compagnies d'assurance	2,804 50
Mobilier, coffre-fort, etc.	3,044 07
Primes en voie de perception.....	116,785 59
En caisse.....	46,467 44
Total de l'actif.....	$401,982 17

—PASSIF.—

Capital.....	250,000 00
Fonds de réserve.....	70,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886.....	100,539 42
Pertes non réglées.....	18,942 75
Div Vendé de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887.....	12,500 00
	$401,982 17

Le tableau ci dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON,
Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887,
M T. DUCROS, Notaire.
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 avier 1887, il a été unanimement résolu qu'un cond (deuxième) annuel de 5 0/0 sur le pital, provenant des profits de la Compagnie ns l'année expirée le 31 décembre 1886 soit exé payable aux détenteurs actionnaires ou à leur représentants.
14 Janv—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Etat de Situation Trimestriel
DE LA
Banque des Citoyens de la Louisiane,
Département de Banque.

A la clôture des affaires le 30 juillet 1887.

ACTIF

Propriété foncière..$232 514 25	
Bons et actions..... 71,701 90	
Dette en suspens et valeurs..... 61,476 49	
Prêts et escomptes..... 221,787 86—$587,490 50	
Prêts sur demande..... 36,408 00	
Change..... 42,950 74	
Chèques sur le Comptoir de Banque..... 54,822 49	
Monnaie sonnante et espèce..... 142,216 26— 276,397 49	
	$ 863,887 99

PASSIF

Fonds Capital..... $376,000 00	
Profits indivis..... 20,366 56	
	$ 396,366 56
Dividendes non réclamés..... 303 00	
Dû à des banques et des banquiers.. 122,303 13	
Dû aux déposants.. 344,915 30— 467,521 43	
	$ 863,887 99

Je jure solennellement que l'exposé qui précède est vrai et correct du mieux de ma croyance et de ma connaissance.
JAS. J. TARLETON,
Caissier.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Fait et signé pardevant moi, ce 30 juillet 1887.
EDGAR GRIMA, Notaire.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans. No. 21,420—Division D, dans l'affaire de Peter X. Glaser, demandant une monition.

A tous ceux que le présent avis concerne.

Attendu qu'il a une vente publique pour taxe faite le 12 août 1886, l'Etat de la Louisiane par l'entremise du collecteur de taxes d'Etat, a dûment vendu à Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf, conformément aux réglements de l'acte No 82 de 1884, de la propriété suivante ci après décrite, à savoir :

CINQ CERTAINS LOTS DE TERRE situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés sur les rôles d'assessement comme lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'Ilet No 175 borné par les rues Congrès, Elmire, Dauphine et Royale; les dits lots Nos 4 à 8 mesurent 228 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, aussitôt pour les années 1871, 1872, 1873 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878, au nom de Rufus Waples et étant la même propriété vendue par le dit Rufus Waples le 22ème jour de mars 1865 et décrite comme suit, à savoir :

CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Bouligny, Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cascavilvo (maintenant Royale), Franchi-hommes (maintenant Dauphine), Elmire et Congrès, désignés comme les Nos 3, 4, 5, 6 et 7 ; le lot No 3 mesure 45 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, entre les rues Cascavilvo et Grands-Hommes ; le lot No 7 forme l'encoignure des rues Grands-Hommes et Dauphine et mesure 45 pieds 8 pouces et 8 lignes de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Grands-Hommes, comme le tout plus amplement expliqué dans la susdite taxe exécuté par Charles Cavanac, collecteur de taxes d'Etat pour le district inférieur de cette ville, par acte devant A. Herod, notaire, en date du 30 Jacob Hoth Joseph Schemel et John Stumpf, le 13ème jours d'août 1886 pour lesquels les dits acquéreurs ont payé la somme de six cent soixante quinze piastres par la dite adjudication. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 98, folio 385.

Et attendu que Peter X. Glaser a acheté la dite propriété des dits Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf pour la somme de cinq cent piastres plus, comme le tout est expliqué par une copie certifiée d'un acte de vente par les dits Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf à Peter X. Glaser, passé devant A. R. Legier, notaire, le 19ème jour de mai 1887, les dites copies du dodumet sont annexées à la pétition assermentée de Peter X. Glaser, à ces présentes. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 98, folio 389, et livre 124, folio 754.

Et attendu que Peter X. Glaser a fait application à cette cour pour une monition en annonce conformément à la loi et aux sections 2371, 2377 et 2373 de l'acte No 98 approuvé le 10 mars 1870, connus comme les Statuts Revisés de la Louisiane.

Donc, dès maintenant, toutes les personnes intéressées dans la dite propriété sont citées aux noms de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à faire valoir, si elles en ont, tout droit, titre ou réclamation à la propriété par vente et à la formalité quelconque dans les annonces, procédures, publications, assessments, descriptions, ou adjudication d'après lesquelles les ventes ci dessus mentionnées ont été faites ; ou toute irrégularité ou illégalité dans les notices, époque ou mode de la dite vente ou toute autre défection ainsi quelconque dans cette affaire, ces personnes sont requises de présenter, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.

Bureau du Greffier en Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 9 juin 1887.
(Signé) M. E. HIGHTOR, Jge.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 juin—

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 21,001.—Division C—Intédiction de Mlle Annette Mourer.—Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée et il a été ordonné, adjugé et décrété que l'interdiction de Mlle Annette Mourer. Présent, A. J. Villeré pour la demanderesse. Frank D. Dreyfous, pour Mlle Annette Mourer.

Après avoir entendu les témoignages et les avocats, la cour convaincue d'après les témoignages produits que la défenderesse Mlle Annette Mourer est atteinte d'aliénation et incapable de s'occuper de sa personne et de ses biens.

Ordonne que les dits demoiselle Annettiere M rer soit interdite.

Jugement rendu, le 27 juin 1887.
Jugement signé, le 1er juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
17 sept—3t en 10 j

Académie de Charles Caron,
126 Rue des Remparts.

Cette institution dont le présent local ne suffit plus aux nombreux baigneurs qui fréquentent ses bains sera transférée à l'ouverture de la saison d'automne.

Un cours d'Espagnol est ajouté à ceux de Français et d'Anglais. 25sept—1f

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

La plus grande Compagnie du Monde contre l'Incendie.

Plus de $35,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans
J. F. SHEDDEN, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOERTZ
A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
Nov. 16—1an—Y&C

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre dommages par incendie.

W. R. LYMAN.....Président
J. H. OGLESBY.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling,	Chas M. Whitney.
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
C. Martinoni,	W. R. Lyman,
L. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Desbrest,	S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman,	Charles Newman
Joseph Kohn	M Gillis.
James T. Rodd.	Chas E. Rice,
	D. R. Calder.

Voyez nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 188—

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

PRIMES

Sur risques d'incendie.....	$375,475 85
Sur risques de rivières.....	27,927 25
Sur risques de mer.....	4,855 54
	$408 27 8 6e
A ajouter primes non terminées de 1886.....	120,704 00
	$528,982 6d
A déduire— Primes non terminées de 1886.....	$125,511 00
Cancellations.....	40,320 46
Réassurances.....	20,841 87
Commissions et réfaction.....	59,709 81
	$254,393 14
	$274,579 50
A ajouter : Intérêt et escompte...	$42,472 96
Reçu pour sauvetage.....	4,171 71
Gain dans les valeurs du marché actif.....	7,022 00
Intérêt reçu et sauvetage du.....	4,415 46
	58,083 12
	$332,662 62
Revenu net.....	
A déduire : Pertes payées— Incendie $168 50 01	
Rivières. 17 824 80	
Mer..... 691 90	
Total.....	$204,476 77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, impressions fournitures de bureau et annonces..	63,220 81
Taxes d'Etat et de ville.....	11 069 90
	$278,766 76
	$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886.....	28,000 00
Balance.....	$25,895 85
Montant des pertes non réglées et non payées.....	22,687 71

La compagnie possède l'actif suivant :

Argent comptant.....	$23,894 18
Argent déposé au Trésor de l'Etat de Mississippi.....	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérale, valeur dans le marché.....	152,926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valeur dans le marché.....	50,791 05
Billets à ordre, billets de primes, valeur.....	14,841 45
Bons des Etats-Unis, valeur du marché.....	32,000 00
Actions de la Compagnie de la Nlle-Orléans et autres actions, valeur du marché.....	45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et de Cotton Exchange, valeur du marché..	257,019 00
Propriétés foncières évaluées à.....	121,259 0
Comptes en banque, collection et balances	63,995 62
Cash par agents.....	
Intérêts sur actions et prêts.....	8,415 46
Sauvetage et, évalué à.....	1,000 00
Meubles de bureau.....	3,080 00
	$894,213 76

PASSIF

Fonds Capital.....	$700,000 00
Primes non acquises.....	125,511 00
Pertes non réglées payés.....	22,687 71
Pertes non payées.....	28,687 71
Profits et pertes.....	16,884 66
	$894,213 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.
THOS. F. WATERS, Secrétaire,
Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Waide,	John T. Adams,
John Chalfin,	Chas. H. Black,
Thomas Day,	R. W. Walmsley,
Emil Dupuy,	A. B. May,
Jno. F. Rohan,	Samuel H. Boyd,
Wm. J. Behan,	John A. Blanc,
Jno. Ryan,	W. B. Scaggs,
Jno. E. Reid,	Samuel McConnell,
A. T. Jenks,	Jas. McConnell,
Louis Bush,	James Buckley,
Boisblanc,	C. C. Pelton,
	Chas. J. Millon.

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre dommages d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président
J. H. OGLESBY.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling,	Chas M. Whitney.
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
C. Martinoni,	W. R. Lyman,
L. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Desbrest,	S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman,	Charles Newman
Joseph Kohn	M Gillis.
James T. Rodd.	Chas. A. Rice
	D. R. Calder.

Voyez nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
30sept—6f

Premier Etat de Situation
DE LA
COMPAGNIE D'ASSURANCES
— DITE —
LOUISIANA INSURANCE CO.
OF NEW ORLEANS.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires pendant sept mois, c'est-à-dire depuis sa fondation, du 1er septembre 1886 jusqu'au 31 décembre 1886.

Recettes :

Primes sur les risques.....	$125,127 57	
Primes sur rivières..	1,856 68	
Primes sur mer..	799 65	$127,256 90
A déduire : Réassurances.....	1,995 01	
Réfactions et commissions.....	25,984 98—	27,979 99
		$99,276 91
A déduire : Pertes payées sur les risques.....	83,993 75	
Pertes payées sur les rivières.....	739 17	
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées..	21,223 12	
Réclamations soumises au compte des profits et pertes.....	469 95—	76,816 19
A ajouter Intérêts.....		$ 22,460 72 4,120 4
		$ 27,581 26
A déduire Traitements, frais généraux, taxes, annonces, etc., pour 16 mois.....		21,802 75
		$ 5,778 45
Réserve : Primes non acquises.....		$ 5,778 45
Capital.....		$161,350 00
Réserve, comme il est dit plus haut, pour les parties.....		21,225 12
Pour les risques non expirés.....		5,778 45
		$188,353 60—$188,353 60

L'état de situation qui précède est un extrait exact des livres de la compagnie.
L. M. GEX,
Président de Directoire.
A. LESSERT, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce vingt-unième jour de janvier 1887.
M. T. DUCROS,
Notaire, 138 rue Gravier.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established in the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Oliver Marble vs N. C. Hinsdale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 6,719—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 octobre 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défendeur Nathaniel C. Hinsdale dans l'affaire intitulée H. et B. Beer vs N. C. Hinsdale et autres No 6780 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, étant l'affaire où les demandeurs reconnaissent une dette au défendeur Hinsdale de $4232,29 en vertu de deux contrats pour constructions, sur le paiement de laquelle ou pour les demandeurs viennent quelques tous les liens, privilèges enregistrés contre les bâtisses érigées par le défendeur soient levés et que les réclamations du défendeur contre les demandeurs soient déclarés éteintes, et dans laquelle affaire Hinsdale, défendeur, a enregistré une demande reconventionnelle, réclamant que la balance réelle à lui due par les demandeurs en vertu desdits contrats est de $11,094 50 et que les demandeurs lui doivent également des intérêts d'après les mêmes contrats pour du travail supplémentaire, etc., $11,412 52 formant un total de $22,507 11, pour le paiement duquel le défendeur demande jugement en reconvention.

Et dans ladite affaire divers sous contractants sous ledit Hinsdale ont été par ties défenderesses et ont répondu, d'autres personnes ont intervenu et contre tous réclamant des privilèges plein à la fois des demandeurs et du défendeur pour différentes raisons, des sommes suivantes :

1. Ayme et Mc. Neil.....	$11,191 91
2. Hiner et Konrad.....	2,295 50
3. D. P. Stephens.....	750 75
4. S. H. Thompson.....	806 13
5. Potts Johnson.....	704 45
6. Mercantile Tile Co.....	843 52
7. Diebold Safe Co.....	700 00
	$16,684 46

2° Tout droit, titre, intérêt, réclamation du défendeur N. C. Hinsdale au procès intitulé N. C. Hinsdale vs H. et B. Beer, No 6,780 du dossier de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, on le dit N. C. Hinsdale actionne les défendeurs directement sur les mêmes réclamations en reconvention dans l'affaire No 6,780, procès dans lequel les défendeurs ont enregistré une opposition de "lis pendens", qui n'a pas encore été appelée.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
27 sept—27, 30 sept—4, 8 oct.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 21,875—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er octobre 1887, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir :

Deux lots de terre dans le faubourg Washington